



Statistiques en bref

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

THEME 9 – 4/2003

Contenu

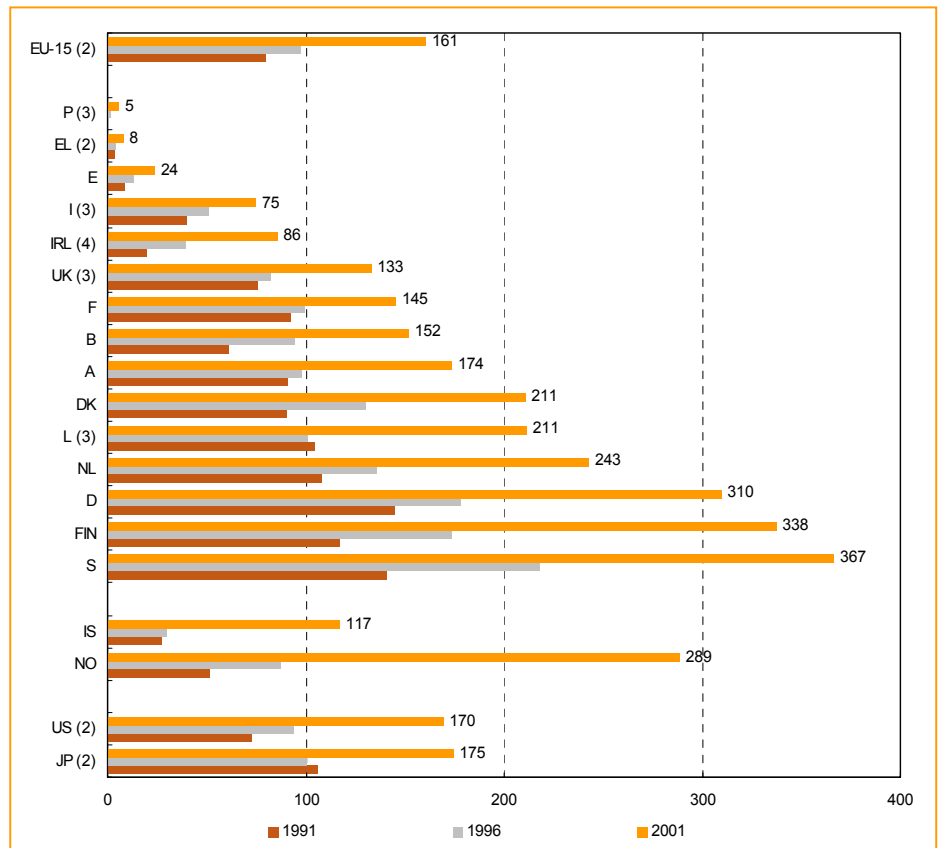
Poursuite de la hausse
des demandes de brevets
adressées à l'OEB
par les pays européens, le Japon
et les États-Unis, notamment
dans le domaine
des hautes technologies..... 2

Oberbayern arrive en tête
du total des demandes de brevets
de même que
le Noord Brabant
dans les domaines
de haute technologie..... 4

Les demandes de brevets déposées auprès de l'OEB toujours en hausse 1990 à 2001

Simona Frank

Graphique 1: Tendence des demandes de brevets déposées auprès de l'OEB,
par million d'habitants de l'EEE, du Japon et es États-Unis — 1991, 1996 et 2001 ⁽¹⁾



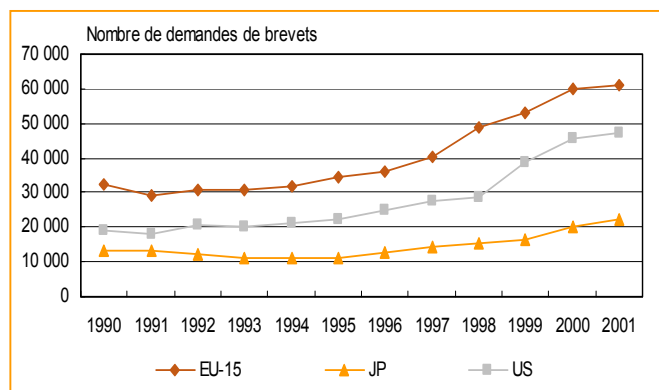
- (1) Données provisoires 2001.
- (2) Données démographiques 2001 pour UE-15, EL, JP et US: estimations Eurostat.
- (3) données démographiques 2001 pour I, L, P, UK: estimations nationales.
- (4) données démographiques 2001 pour IRL: données provisoires.

- En 2001, l'Office européen des brevets (OEB) a enregistré 60 890 demandes de brevets émanant de l'UE-15, 47 202 des États-Unis et 22 226 du Japon. En proportion de la population, c'est le Japon qui a enregistré le taux le plus élevé (175 demandes de brevets par million d'habitants), suivi par les États-Unis (170) et l'UE (161).
- Bien que les demandes de brevet adressées à l'OEB par les pays candidats soient inférieures à la moyenne de l'UE, certaines d'entre-elles font apparaître des ratios par million d'habitants supérieurs à ceux de certains États membres.
- Au sein de l'UE et en termes absolus, l'Allemagne continue de représenter la plus forte proportion de demandes totales de brevets UE adressées à l'OEB (41,9 %). Cependant, si l'on prend en compte la population, la Suède et la Finlande présentent les taux les plus élevés.
- En 2001, la région européenne ayant adressé le plus de demandes à l'OEB était l'Île de France (3 423). Toutefois, en termes relatifs, Oberbayern (D) s'inscrit en tête (824 demandes de brevets par million d'habitants).
- Pour ce qui est des demandes de brevets dans le domaine des hautes technologies, le Noord-Brabant (NL) arrive en tête avec 342 demandes par million d'habitants, suivi par Uusimaa (FIN) avec 286.



Poursuite de la hausse des demandes de brevets adressées à l'OEB par les pays européens, le Japon et les États-Unis, notamment dans le domaine des hautes technologies

Graphique 2: Tendances des demandes de brevets adressées à l'OEB par UE-15, le Japon et les États-Unis — 1990 à 2001 ⁽¹⁾



(1) Données provisoires 2001.

En 2001, les États membres de l'UE ont adressé 60 890 demandes de brevets à l'OEB, soit 68,3 % de plus qu'en 1996. Les demandes de brevets adressées à l'OEB par le Japon et les États-Unis en 2001 se chiffraient à 22 226 et 47 202 respectivement. Ces chiffres représentaient une hausse de 75,8 et 90,2 % respectivement par rapport aux valeurs correspondantes de 1996, marquant la poursuite de la tendance haussière des demandes de brevets adressées à l'OEB durant la décennie écoulée (Graphique 2).

Si l'on prend en compte la population, le taux le plus élevé a été enregistré par le Japon (175 demandes de brevets par million d'habitants), suivi des États-Unis (170) et de l'UE (161).

Au niveau des États membres, l'Allemagne arrive en tête en termes absolus (41,9 % du total des demandes enregistrées à partir de l'UE). Cependant en termes relatifs, ce pays est dépassé à la fois par la Suède et par la Finlande (Graphique 1).

Tableau 1: Demandes de brevets adressées à l'OEB par l'EEE, les Pays candidats, le Japon, la Fédération de Russie et les États-Unis en 2001 ⁽¹⁾

	Nombre total	Par million d'habitants	Répartition suivant section CIB en % (6)							
			A	B	C	D	E	F	G	H
EU-15 (2)	60 890	161	15,0	19,4	14,3	1,9	4,2	9,8	16,7	18,8
EUR-12 (2)	48 516	160	14,2	20,8	14,4	1,9	4,2	10,4	15,5	18,5
B	1 558	152	14,9	18,5	28,5	3,1	3,8	6,1	13,6	11,4
DK	1 129	211	24,1	13,0	18,4	1,1	4,6	8,7	16,1	14,1
D	25 489	310	11,7	22,3	14,8	1,7	4,1	12,6	15,4	17,4
EL (2)	82	8	22,8	16,1	11,7	-	4,3	11,0	15,3	18,7
E	967	24	23,3	22,4	14,7	2,1	5,9	7,9	11,6	12,2
F	8 580	145	18,3	19,0	13,9	1,1	3,7	8,1	16,9	18,9
IRL (4)	327	86	21,5	13,4	8,7	0,2	3,9	3,7	25,9	22,6
I (3)	4 318	75	21,1	27,1	11,3	3,4	5,5	11,2	9,7	10,8
L (3)	93	211	2,8	28,4	21,5	-	9,1	21,4	8,7	8,0
NL	3 881	243	13,5	12,3	14,6	0,8	3,1	4,7	22,4	28,8
A	1 414	174	13,6	22,2	14,6	2,3	9,1	11,4	11,6	15,1
P (3)	56	5	24,1	20,2	22,6	1,2	8,4	11,9	5,3	6,2
FIN	1 750	338	7,8	13,9	6,8	7,6	2,7	5,0	15,5	40,6
S	3 256	367	15,8	17,6	7,6	2,7	2,9	8,9	17,3	27,3
UK (3)	7 989	133	18,1	12,6	15,7	1,2	4,7	6,3	23,4	18,1
EEE (2)	62 259	163	15,1	19,4	14,2	1,8	4,3	9,8	16,7	18,7
IS	33	117	53,8	4,5	17,7	-	-	-	13,5	10,5
LI (3)	36	1 080	29,4	27,5	14,9	-	7,0	11,2	3,6	6,3
NO	1 300	289	20,8	16,2	11,2	0,4	11,7	10,4	17,8	11,4
ACC (5)	568	8	24,3	13,0	15,7	2,0	4,1	9,0	16,3	15,6
BG	17	2	37,3	17,7	5,8	-	-	17,6	21,6	-
CY	11	14	45,4	9,1	18,2	-	-	-	9,1	18,2
CZ	110	11	17,6	24,3	15,3	8,2	3,6	11,4	12,4	7,2
EE (4)	15	11	23,4	6,6	10,0	-	-	13,3	40,1	6,7
HU (2)	190	19	24,3	8,3	13,0	-	3,2	4,9	24,2	22,1
LT	9	2	26,7	-	51,1	-	-	-	22,2	-
LV	18	8	37,3	9,2	38,1	-	4,2	5,6	5,6	-
PL	97	3	23,7	17,0	12,3	1,9	7,2	14,2	12,6	11,1
RO	17	1	8,8	23,5	17,7	-	7,4	11,8	1,5	29,4
SI	81	41	29,8	8,1	17,4	0,6	6,8	6,2	8,5	22,6
SK	33	6	23,0	14,6	19,9	-	-	16,7	6,1	19,7
MT	4	10	8,3	-	-	-	-	50,1	41,6	-
TR (2)	72	1	30,6	4,2	7,6	10,4	3,5	17,4	11,1	15,3
JP (2)	22 226	175	9,4	14,8	15,7	1,2	0,7	7,7	24,0	26,4
RU (2)	477	3	16,4	13,6	19,3	0,5	2,3	11,0	22,0	15,0
US (2)	47 202	170	18,1	11,3	18,2	1,0	1,6	4,6	25,5	19,6

(1) Données provisoires 2001.

(2) Données démographiques 2001 pour UE-15, EUR-12, EEE, EL, HU, TR, JP, RU et US: estimations Eurostat.

(3) Données démographiques 2001 pour I, L, P, UK et LI: estimations nationales.

(4) Données démographiques 2001 pour IRL et EE: données provisoires.

(5) Pays en voie d'adhésion: CY, CZ, EE, HU, LV, LT, MT, PL, SK et SI.

(6) Voir abréviations page 7.

En 2001, la plupart des brevets émanant de l'UE ont été demandés dans la section "techniques industrielles diverses; transports" tandis que le Japon s'est spécialisé dans "électricité" et les États-Unis dans "physique". Au niveau des États membres, la répartition par sections de la classification internationale des brevets (CIB) variait suivant les pays (voir tableau 1).

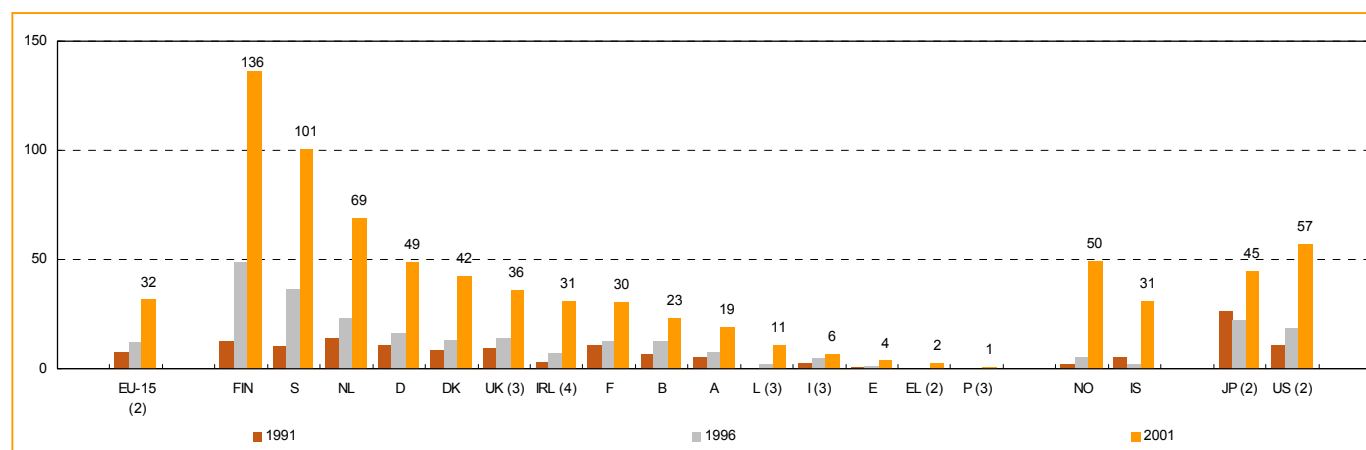
Bien que dans l'ensemble, les pays candidats soient à la remorque de l'UE, sept d'entre eux ont enregistré en 2001 des taux par million d'habitants supérieurs à ceux du Portugal ou de la Grèce.

En termes de demandes de brevets dans le domaine des hautes technologies, le taux le plus élevé par million d'habitant au niveau international a été enregistré par les États-Unis (57) suivis par le

Japon (45) et l'UE (32). Au sein de l'UE, la Finlande s'inscrit en tête (136), suivie de la Suède (101) et des Pays-Bas (69), tous dépassant la moyenne américaine (graphique 3). Le pays présentant la proportion la plus élevée de demandes de brevets de haute technologie en 2001 était la Finlande (40,3 % du total).

Pour ce qui est de la répartition par groupe de haute technologie, la plupart des demandes portées sur "technologie de communication", cependant, "ordinateurs et équipement de bureau automatisé" constituait le groupe de haute technologie le plus important pour la Grèce, le Luxembourg et les États-Unis, alors que "micro-organismes et génie génétique" représentait le poste le plus important pour le Danemark et le Portugal.

Graphique 3: Évolution des demandes de brevets de haute technologie déposées auprès de l'OEB par million d'habitant — 1991, 1996 et 2001 ⁽¹⁾



(1) Données provisoires 2001.

(2) Données démographiques 2001 pour UE-15, EL, JP et US: estimations Eurostat.

(3) Données démographiques 2001 pour I, L, P et UK: estimations nationales.

(4) Données démographiques 2001 pour IRL: données provisoires

Tableau 2: Demandes de brevets de haute technologie déposées auprès de l'OEB par l'EEE, le Japon et les États-Unis en 2001 ⁽¹⁾

	Total haute technologie		Répartition par groupe de haute technologie en %						% des demandes totales
	Nombre total	Par million d'habitants	AVI	CAB	CTE	LSR	MGE	SMC	
EU-15 (2)	11 928	31,6	1,2	28,5	47,1	1,4	13,0	8,9	19,6
EUR-12 (2)	8 673	28,5	1,4	26,2	47,4	1,3	12,9	10,9	17,9
B	240	23,4	0,6	26,6	34,5	1,3	21,0	16,1	15,4
DK	225	42,1	0,2	26,8	33,6	0,9	36,5	2,0	19,9
D	4 017	48,8	1,7	24,6	42,6	1,7	15,1	14,3	15,8
EL (2)	22	2,1	2,3	45,4	29,0	-	9,8	13,6	27,0
E	143	3,6	2,1	30,2	38,6	-	25,0	4,1	14,8
F	1 791	30,3	2,3	31,4	46,0	1,4	11,8	7,1	20,9
IRL (4)	117	30,7	0,9	41,9	44,7	1,5	8,4	2,7	35,9
I (3)	374	6,5	0,5	30,0	43,4	2,5	13,1	10,6	8,7
L (3)	5	10,9	2,7	52,2	38,2	-	6,9	-	5,1
NL	1 100	68,8	0,2	26,7	52,8	0,1	9,3	10,8	28,3
A	152	18,8	1,3	25,5	39,4	2,0	16,9	14,9	10,8
P (3)	7	0,7	-	21,7	19,1	-	44,9	14,3	12,3
FIN	705	136,1	-	15,3	80,5	0,1	3,4	0,8	40,3
S	896	100,9	0,9	26,9	60,5	1,2	6,9	3,5	27,5
UK (3)	2 134	35,6	0,9	38,6	41,7	1,9	13,1	3,9	26,7
EEA (2)	12 160	31,8	1,2	28,7	47,0	1,4	13,0	8,7	19,5
IS	9	31,0	-	22,6	28,4	-	37,5	11,4	26,5
LI (3)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NO	223	49,6	1,1	38,8	43,0	1,8	14,3	0,9	17,2
JP (2)	5 707	44,9	0,3	35,0	38,1	2,3	8,4	15,9	25,7
US (2)	15 839	57,0	0,8	41,5	30,8	1,5	17,0	8,4	33,6

(1) Données provisoires 2001.

(2) Données démographiques 2001 pour UE-15, EL, JP et US: estimations Eurostat.

(3) Données démographiques 2001 pour I, L, P et UK: estimations nationales.

(4) Données démographiques 2001 pour IRL: données provisoires

Oberbayern arrive en tête du total des demandes de brevets de même que le Noord-Brabant dans les domaines de haute technologie

Le tableau 3 indique les trois premières régions demandeuses de brevets de chaque État membre en termes absolus en 2001. Il fournit des détails du nombre total de demandes adressées à l'OEBC, leur ratio par million d'habitant et leur distribution correspondante par section CIB. On constate que les régions allemandes arrivent en tête en termes absolus, à telle enseigne que même la troisième région du pays se situe au-dessus des régions arrivant en tête dans le reste des États membres (à l'exception de la région capitale française de l'Île de France (F) et de la région néerlandaise du Noord-Brabant).

En ce qui concerne la répartition par section CIB, les régions arrivant en tête sont davantage spécialisées dans "électricité" (section H) et dans "techniques industrielles diverses; transports" (section B), ce qui les aligne donc sur la répartition pour la moyenne de l'UE. La spécialisation dans la section "électricité" est la plus évidente pour les régions arrivant en tête en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni.

Si l'on prend en compte la population, la région allemande Oberbayern arrive en tête avec 824 demandes de brevets par million d'habitants, talonnée par le Noord-Brabant aux Pays-Bas avec 822 (tableau 4).

Tableau 3: Trois premières régions de chaque État membre en termes de nombre total de demandes de brevets adressées à l'OEBC — 2001 ⁽¹⁾

Position en termes relatifs	Pays	Région NUTS 2	Nombre total	Par million d'habitants	Répartition par section CIB en %							
					A	B	C	D	E	F	G	H
EU-15			60 890	161	15,0	19,4	14,3	1,9	4,2	9,8	16,7	18,8
50	B	Antwerpen	334	203	11,8	22,6	21,0	1,1	2,5	6,2	20,7	14,1
35		Vlaams Brabant	242	238	13,7	12,7	37,4	1,8	2,5	1,8	13,5	16,6
83		Oost-Vlaanderen	174	127	20,9	13,2	22,3	2,3	3,1	3,8	16,8	17,7
46	DK	Denmark	1 129	212	24,1	13,0	18,4	1,1	4,6	8,7	16,1	14,1
1	D	Oberbayern	3 325	824	8,6	15,8	7,6	0,5	2,0	9,2	23,8	32,3
3		Stuttgart	2 817	719	4,0	25,7	3,5	1,8	3,4	27,3	16,3	18,1
9		Darmstadt	1 825	491	16,8	21,3	29,3	1,8	2,5	7,8	9,9	10,6
172	EL	Attiki	44	13	18,9	24,0	15,6	0,0	8,0	3,4	8,5	21,5
178		Kentriki Makedonia	18	10	22,5	0,0	0,7	0,0	0,0	22,5	34,5	19,9
174		Kriti	7	12	53,8	15,1	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0
142	E	Cataluna	382	62	23,9	26,2	13,2	4,0	4,7	5,5	10,9	11,6
162		Comunidad de Madrid	187	36	19,0	16,3	19,0	0,0	3,5	4,5	16,7	20,9
167		Comunidad Valenciana	104	26	23,6	15,4	24,3	2,4	10,1	5,2	11,9	7,1
26	F	Ile de France	3 423	312	18,8	15,7	12,1	0,3	2,9	9,7	19,3	21,3
31		Rhône-Alpes	1 383	244	18,9	16,5	18,6	2,4	3,0	6,6	15,9	18,2
92		Provence-Alpes-Côte d'Azur	516	114	15,8	11,0	12,4	0,1	2,5	3,3	35,2	19,7
107	IRL	Southern and Eastern	262	94	17,7	12,1	10,7	0,1	4,5	4,1	29,9	20,8
135		Border, Midlands and Western	65	66	36,9	18,7	0,8	0,5	1,5	1,9	9,8	29,9
59	I	Lombardia	1 528	169	20,1	22,4	14,3	4,8	4,8	9,6	10,1	13,9
56		Emilia-Romagna	703	177	19,1	45,0	7,5	1,1	5,9	11,3	6,0	4,1
95		Veneto	496	110	29,3	22,7	7,6	3,1	7,3	12,0	8,8	9,1
44	LU	Luxembourg	93	214	2,8	28,4	21,5	0,0	9,1	21,4	8,7	8,0
2	NL	Noord-Brabant	1 937	822	6,0	6,0	4,3	0,4	0,6	2,6	32,4	47,7
69		Zuid-Holland	509	150	26,6	14,0	22,3	1,1	9,3	4,6	14,4	7,7
74		Noord-Holland	354	140	16,3	22,7	27,9	0,7	5,3	4,9	14,3	7,8
49	A	Oberösterreich	283	205	7,8	32,7	17,9	3,7	9,2	17,4	6,3	5,1
67		Wien	251	156	19,7	15,2	14,9	0,7	4,9	2,1	21,2	21,1
53		Steiermark	221	184	7,5	26,3	19,2	3,6	8,0	9,0	10,2	16,2
186	P	Lisboa e Vale do Tejo	23	7	41,2	7,4	25,3	0,0	3,3	10,3	2,2	10,2
188		Norte	21	6	19,4	34,8	26,7	3,1	0,0	5,1	5,3	5,7
187		Centro (P)	11	6	1,5	11,8	11,9	0,0	35,8	29,9	9,0	0,0
5	FIN	Uusimaa (Suuralue)	803	582	8,7	10,7	8,7	7,7	1,6	2,8	15,1	44,7
23		Etelä-Suomi	597	328	6,7	18,6	6,1	6,8	3,2	5,4	17,4	35,8
25		Pohjois-Suomi	180	323	8,4	10,2	2,7	1,7	1,3	3,6	12,9	59,2
4	S	Stockholm	1 101	610	14,3	9,8	7,2	1,1	1,9	5,6	18,9	41,1
21		Västsvrige	605	343	22,6	23,3	6,9	4,7	3,2	13,0	12,4	13,9
14		Sydsverige	555	435	15,4	18,4	8,0	1,4	3,2	7,4	22,1	24,1
20	UK	East Anglia	784	356	11,7	9,0	14,1	0,4	2,9	3,4	26,2	32,3
18		Berkshire, Bucks and Oxfordshire	764	360	17,6	10,6	19,4	0,6	1,6	4,4	28,7	17,2
34		Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset	522	239	12,9	12,6	5,7	2,3	3,5	4,5	28,0	30,5

(1) Données provisoires 2001.

Données démographiques 2001 pour l'ensemble des régions à l'exception des régions espagnoles: estimations Eurostat.

Tableau 4: Quinze premières régions demandeuses de brevets dans l'UE en termes relatifs 2001 ⁽¹⁾

Rang	Pays	Région NUTS 2	Demandes de brevets	
			Par million d'habitants	Nombre total
1	D	Oberbayern	824	3 325
2	NL	Noord-Brabant	822	1 937
3	D	Stuttgart	719	2 817
4	S	Stockholm	610	1 101
5	FIN	Uusimaa (Suuralue)	582	803
6	D	Mittelfranken	518	872
7	D	Rhein Hessen-Pfalz	494	990
8	D	Karlsruhe	493	1 319
9	D	Darmstadt	491	1 825
10	D	Tübingen	481	845
11	D	Freiburg	474	1 008
12	A	Niederösterreich	453	158
13	B	Brabant Wallon	448	157
14	S	Sydsverige	435	555
15	D	Köln	395	1 684
EU-15			161	60 890

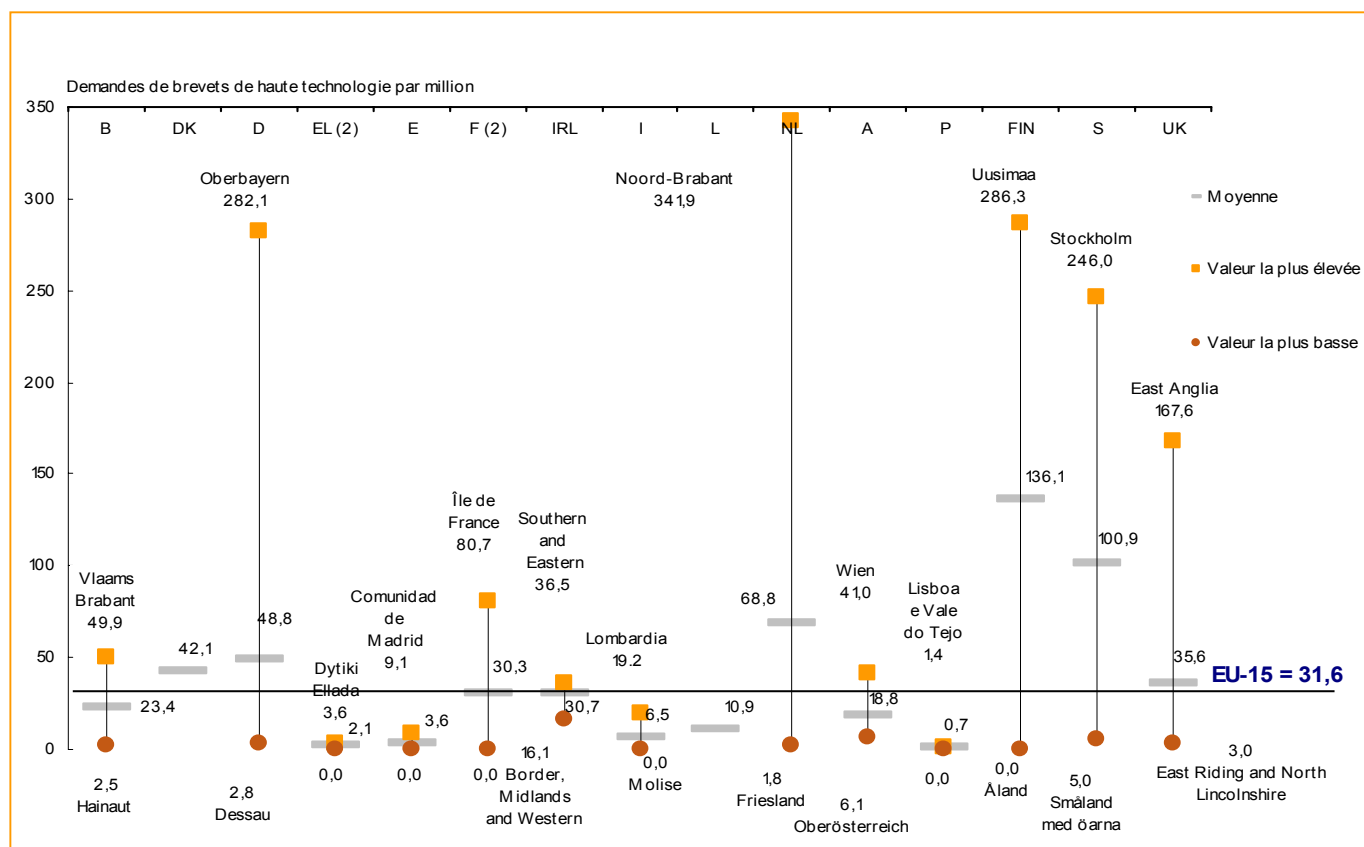
(1) Données provisoires 2001.

Données démographiques 2001 pour l'ensemble des régions à l'exception des régions espagnoles: estimations Eurostat.

Le graphique 4 indique la répartition régionale des demandes de brevets de haute technologie dans l'UE par mappage des moyennes nationales et valeurs extrêmes régionales au niveau NUTS 2. On y constate qu'en 2001, dix pays de l'UE présentaient au moins une région au-dessus de la moyenne de l'UE: Vlaams Brabant (B), Danemark, Oberbayern (D), Île de France (F), Southern and Eastern (IRL), Noord-Brabant (NL), Wien (A), Uusimaa (FIN), Stockholm (S) et East Anglia (UK). L'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni sont les pays présentant les plus grandes disparités régionales. Le cas le plus évident est celui des Pays-Bas, où la région enregistrant les scores les plus élevés dénombrait 341,9 demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants (Noord-Brabant) et la région présentant le plus faible score 1,8 (Friesland).

Bien que la tendance croissante des demandes de brevets à se manifester dans les domaines de haute technologie s'observe dans toute l'Europe, le cas du Noord-Brabant se détache du lot. Durant la période 1996-2001, les demandes de brevets de haute technologie émanant de cette région ont progressé à un rythme annuel de 33,7%, menant le Noord-Brabant en position de leader dans l'UE pour l'année 2001.

Graphique 4: Demandes de brevets de haute technologie déposées auprès de l'OEB par million d'habitants dans l'UE Moyennes nationales et valeurs régionales extrêmes au niveau NUTS 2 en 2001 ⁽¹⁾



(1) Données provisoires 2001.

(2) Données démographiques 2001 pour l'ensemble des régions à l'exception des régions espagnoles: estimations Eurostat.

(3) Pour EL, E, F et P, les régions affichant la valeur la plus faible sont diverses.

Pour l'ensemble d'entre elles, le nombre de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants en 2000 était égal à zéro.

Ces régions étaient les suivantes:

- EL: Dytiki Makedonia, Ipeiros, Anatoliki Makedonia - Thraki, Thessalia, Ionia Nisia, Sterea Ellada, Voreio Aigao;
- E: Cantabria, La Rioja, Castilla-la Mancha, Extremadura, Ceuta y Melilla;
- F: Corse, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion
- P: Alentejo, Algarve, Acores, Madeira.

Tableau 4: *Quinze premières régions demandeuses de brevets dans l'UE en termes relatifs 2001 (1)*

Rang	Demandes de brevets de haute technologie		Par million d'habitants	Chiffre total
	Pays	Région NUTS 2		
1	NL	Noord-Brabant	342	805
2	FIN	Uusimaa (Suuralue)	286	395
3	D	Oberbayern	282	1 138
4	S	Stockholm	246	444
5	UK	East Anglia	168	369
6	FIN	Pohjois-Suomi	151	84
7	UK	Hampshire and Isle of Wight	145	258
8	S	Sydsverige	142	181
9	FIN	Etelä-Suomi	112	204
10	D	Mittelfranken	104	175
11	UK	Berkshire, Bucks and Oxfordshire	101	214
12	D	Stuttgart	95	371
13	UK	Gloucestershire, Wiltshire and North Somerset	94	206
14	F	Ile de France	81	886
15	S	Östra Mellansverige	80	119
EU-15			32	11 928

(1) Données provisoires 2001.

Données démographiques 2001 pour l'ensemble des régions à l'exception des régions espagnoles: estimations Eurostat.

Comme l'indique le tableau 5, le Noord-Brabant (342 demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants) est suivi par la région finlandaise d'Uusimaa (286) et celle d'Oberbayern en Allemagne (282).

Le tableau 6 fournit des données sur les régions présentant la croissance la plus forte et la plus faible en demandes de brevets de haute technologie pour la période 1996-2001 (veuillez noter que seules les régions présentant un ratio avec la population au moins égal à la moyenne de l'UE ont été prises en compte). La région à croissance la plus rapide de l'UE est la région suédoise de Västsverige, qui a progressé à un taux annuel moyen de 50,4 % durant la période sous revue.

La répartition des demandes de brevets de haute technologie parmi les groupes de haute technologie dans les régions occupant la tête de classement en termes absolus figure au tableau 7. La "technologie de communication" a constitué le domaine de haute technologie le plus important pour l'ensemble des régions européennes se classant en tête en 2001, à l'exception de Rhône-Alpes en France, pour laquelle la plupart des brevets de haute technologie ont été sollicités dans le domaine "ordinateurs et équipement de bureau automatisé". La spécialisation dans le domaine "technologie de communication" ressort avec force dans la région finlandaise d'Uusimaa (80 % du total).

Tableau 6: *Régions présentant la croissance la plus forte et la plus faible (1) dans les demandes de brevets de haute technologie déposées auprès de l'OEB — 1996-2001 (2)*

Pays	Région NUTS 2	Nombre total 2001	TCAM (3) 1996-2001 en %	Pays	Région NUTS 2	Chiffre total 2001	TCAM 1996-2001 en %
S	Västsverige	85	50,4	D	Hannover	105	16,2
D	Detmold	106	49,5	B	Vlaams Brabant	51	14,5
D	Braunschweig	70	40,0	A	Wien	66	14,1
F	Bretagne	158	36,6	NL	Utrecht	39	13,7
NL	Noord-Brabant	805	33,7	UK	Bedfordshire, Hertfordshire	74	13,0
IRL	Southern and Eastern	101	33,6	FIN	Pohjois-Suomi	84	11,3
UK	Hampshire and Isle of Wight	258	33,4	D	Freiburg	98	9,6
S	Övre Norrland	40	31,3	UK	Surrey, East and West Sussex	103	8,6
F	Provence-Alpes-Côte d'Azur	199	31,2	B	Antwerpen	62	5,8
UK	Inner London	202	30,0	B	Région Bruxelles-capitale	30	5,5

(1) Avec un ratio de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants au moins égal à la moyenne de l'UE (31,6).

(2) Données provisoires 2001.

(3) TCAM: taux de croissance annuel moyen.

Tableau 7: *Répartition des demandes de brevets de haute technologie adressées à l'OEB par groupe de haute technologie dans les régions européennes de tête en termes absolus — 2001 (1)*

Rang	Pays	Région NUTS 2	Groupe de haute technologie en %					Nombre total	
			AVI	CAB	CTE	LSR	MGE		SMC
1	D	Oberbayern	1,3	26,5	47,8	1,6	6,2	16,5	1 138
2	F	Ile de France	1,6	27,8	53,4	2,2	10,9	4,2	886
3	NL	Noord-Brabant	0,0	27,6	57,7	0,1	1,0	13,5	805
4	S	Stockholm	0,3	21,6	68,1	1,6	5,1	3,3	444
5	FIN	Uusimaa (Suuralue)	0,0	15,4	80,0	0,0	3,5	1,1	395
6	D	Stuttgart	1,1	28,4	52,2	3,7	5,5	9,2	371
7	UK	East Anglia	0,1	31,0	45,6	3,8	13,2	6,3	369
8	UK	Hampshire and Isle of Wight	0,0	43,1	48,4	2,6	1,2	4,7	258
9	F	Rhône-Alpes	0,0	35,6	29,0	0,6	14,4	20,3	240
10	D	Köln	0,5	23,8	44,3	0,0	23,3	8,2	233
EU-15			1,2	28,5	47,1	1,4	13,0	8,9	11 928

1) Données provisoires 2001.

Données démographiques 2001 pour l'ensemble des régions à l'exception des régions espagnoles: estimations Eurostat.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Base de données de brevets Eurostat

Un brevet est un titre légal de propriété industrielle garantissant à son propriétaire le droit exclusif d'exploiter une invention commercialement pour un territoire et pour une durée limitée. Le brevet confère à son propriétaire le droit d'interdire à autrui, entre autres, de fabriquer, d'utiliser ou de vendre une telle invention sans autorisation. En contrepartie du droit exclusif d'exploiter cette invention, les détails techniques de l'invention sont publiés.

Les trois critères qualifiant une invention pour le brevetage sont sa nouveauté, son utilité et son inventivité qui sont en définitive les fondements de l'hypothèse fondamentale suivant laquelle un brevet représente la codification d'une activité inventive. C'est sur la base de cette hypothèse que les statistiques de brevets sont utilisées pour constituer des indicateurs de résultat de la R & D.

La base de données brevets d'Eurostat contient deux collections de données statistiques décrivant respectivement les systèmes de brevetage de l'UE (PAT_UE) et américain (PAT_US). Chaque collection émane d'une source différente, et les méthodologies utilisées pour traiter les données ne sont pas identiques. Les données de l'OEB se réfèrent aux demandes de brevets par année de dépôt, tandis que les données du Bureau américain des brevets et des marques (USPTO) se réfèrent aux brevets délivrés par année de publication.

L'ensemble des données présentées dans le présent Statistiques en bref émane de la base de données PAT_UE d'Eurostat, maintenue en coopération étroite avec l'Office européen des brevets (OEB) (1). Chaque année, l'OEB fournit à Eurostat les dernières données disponibles, lesquelles sont ensuite traitées pour en tirer les indicateurs régionaux et nationaux. Les séries détaillées de données en matière de brevets peuvent être obtenues auprès de la base de données de référence d'Eurostat New Cronos; thème 9; domaine: brevets.

La base de données contient des données aux niveaux national et régional, ces dernières étant disponibles aux niveaux NUTS (2) 1, 2 et 3. Les deux bases de données contiennent des informations sur les demandes totales de brevets et les demandes de brevets dans le domaine des hautes technologies.

Les données de la base de données PAT_UE sont fournies et ventilées suivant la classification internationale des brevets (CIB) qui attribue une invention à une catégorie CIB suivant sa fonction, sa nature intrinsèque ou son domaine d'application(3). La base de données couvre la période 1989 à 2001, les données pour cette dernière année étant provisoires. Parfois, les données provisoires peuvent faire état d'une légère diminution du nombre de demandes de brevets déposés devant l'OEB par rapport aux années précédentes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que dans le cas des demandes relevant du traité de coopération en matière de brevets (TCB), les données relatives au pays de résidence du (des) demandeur(s) et/ou de l'inventeur (ou des inventeurs) sont imputées dans la base de données OEB uniquement après leur publication internationale. Ceci signifie que les données ne sont définitives que dix huit mois après la date de priorité (voir ci-dessous). Par conséquent, les données définitives pour 2001 seront uniquement disponibles après août 2003.

Différents critères peuvent être mis en œuvre pour comptabiliser les brevets. En fonction des options prises, les indicateurs obtenus ont une valeur et une signification différentes. Les critères utilisés par Eurostat pour l'extraction de données à partir de l'OEB se réfèrent en particulier au potentiel régional d'innovation, et sont définis comme suit:

- **Type de brevets couverts:** Les données contenues dans la base de données PAT_EU se réfèrent aux demandes déposées directement au titre de la convention sur le brevet européen (4) ou aux demandes déposées au titre du traité de coopération en matière de brevets (5) et désignant l'OEB (Euro-TCB).
- **Année de référence:** les demandes de brevets sont comptabilisées suivant l'année au cours de laquelle elles ont été déposées à l'OEB étant donné que cette année est plus proche de la date de l'invention que l'année au cours de laquelle elles ont été publiées. Bien que l'année la plus proche de l'invention soit l'année de priorité, à savoir l'année au cours de laquelle le brevet a fait l'objet d'une première demande dans un office de brevets, il n'existe pas de données complètes disponibles pour les années les plus récentes. En vue de fournir des données à jour et complètes, l'année de dépôt a été préféré à l'année de priorité.

- **Affectation géographique du brevet:** Pour obtenir une indication du potentiel régional d'innovation au sein de l'UE, la répartition régionale des demandes de brevets est effectuée suivant le lieu de résidence de l'inventeur, en suivant les recommandations méthodologiques dispensées dans "la dimension régionale des statistiques de R&D et d'innovation — manuel régional". Si une demande a plus d'un inventeur, la demande est divisée à parts égales entre ces derniers puis entre les régions, évitant ainsi une double comptabilité.
- **Attribution des codes CIB:** si un brevet est affecté à plus d'un code CIB, la demande est divisée à parts égales entre toutes les sous-catégories CIB (décompte fractionnel) cette approche évite la double comptabilité.
- **Demandes de brevets de haute technologie:** la définition de la haute technologie suivie par Eurostat est celle du rapport statistique trilatéral, publication conjointe de l'OEB, de l'Office japonais des brevets (JPO) et de l'USPTO. Ici, les domaines techniques suivants sont définis comme étant de haute technologie: ordinateurs et équipement de bureau automatisé; micro-organismes et génie génétique; aviation; technologie de communication; semi-conducteurs, lasers, chaque groupe est construit en agrégeant une liste de sous-catégories CIB.

Les calculs relatifs à l'EEE incluent normalement le Liechtenstein. Cependant ce pays est exclu à chaque fois que des données de référence ne sont pas disponibles.

Pour de plus amples informations relatives aux définitions et notes explicatives, se reporter aux métadonnées dans la base de données de référence New Cronos d'Eurostat; thème 9; domaine: brevets.

Abréviations et symboles statistiques

:	non disponible;
-	non disponible ou zéro réel.
p	données provisoires
e	valeur estimée
s	estimation Eurostat.

Sections CIB

Section A:	Nécessités courantes de la vie
Section B:	Techniques industrielles diverses; transports
Section C:	Chimie, métallurgie
Section D:	Textiles; papier
Section E:	Constructions fixes
Section F:	Mécanique; éclairage; chauffage; armement; sautage
Section G:	Physique
Section H:	Électricité.

Groupes de haute technologie

AVI	Aviation
CAB	Ordinateurs et équipement de bureau automatisé
CTE	Technologie de communication
LSR	Lasers
MGE	Micro-organismes et génie génétique
SMC	Semi-conducteurs.

(1) Voir site internet de l'OEB: <http://www.epo.org>.

(2) Pour de plus amples détails, consulter: *Régions, nomenclature des unités territoriales statistiques NUTS, Eurostat, 1998.*

(3) Pour de plus amples détails sur la classification CIB, consulter le site internet de l'OMPI <http://www.wipo.int>.

(4) Convention sur le brevet européen, signée à Munich en octobre 1973

(5) Traité de coopération en matière de brevets signé à Washington en juin 1970.

Pour en savoir plus:

➤ Les publications de référence

Titre Statistiques de la Science et de la Technologie — édition 2002
(à paraître)
Numéro de catalogue KS-CT-02-001-FR-C Prix EUR 29,50

➤ Les bases de données

New Cronos, thème 9
Domain : PATENTS

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrgade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dstat.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888-644 94 27/28 (49) 611 75 94 27 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eurostatshop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 915 839 167/ 915 839 500 Fax (34) 915 830 357 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.ine.es/prodyserv/datashop/index.html	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html	Eurostat Data Shop Luxembourg 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-22221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	Centraal Bureau voor de Statistiek Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl URL: www.cbs.nl/eurodatashop	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no URL: http://www.ssb.no/bibliotek/datashop/	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2. kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport NP10 8XG South Wales United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com URL: http://www.haver.com/		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Simona Frank, Eurostat/A4, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33047, Fax (352) 4301 34149, E-mail: simona.frank@cec.eu.int

Le présent document a été élaboré en collaboration avec Marta Alfageme Perez de Mendiguren.

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
URL: http://publications.eu.int
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH
PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ISLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARJA - CESHÁ REPUBLIKA - CYPRUS
EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA
ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2003 au 31.12.2003):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

Papier: 240 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.